

DECISION DU MAIRE
N°02/2022

ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX (MAPA) POUR LA RENOVATION DU QUARTZ

Le Maire de la commune de LE SEQUESTRE

Vu la délibération municipale en date du 28 septembre 2020 portant sur les délégations consenties au maire

Sur proposition de la commission d'appel d'offres réunie le 6 avril pour l'analyse des offres reçues

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les lots, de la consultation relative à la rénovation du Quartz, aux entreprises ci-dessous :

- lot n°1 – VRD : Entreprise EUROVIA MIDI-PYRENEES - domiciliée 33 rue Evariste Galois 81000 ALBI - pour un montant de 88 859.52 € HT

- lot n°2 - Gros-œuvre : Entreprise GARCIA - domiciliée Chemin Lapeyrouse 81990 PUYGOUZON - pour un montant de 17 862.10 € HT

- lot n°3 – Couverture métallique : Entreprise BORIES METALLERIE - domiciliée La Tibarié 81330 RAYSSAC - pour un montant de 131 773.50 € HT

- lot n°4 – Bardage bois : Entreprise BORIES METALLERIE - domiciliée La Tibarié 81330 RAYSSAC - pour un montant de 11 385.00 € HT

- lot n°5 – Plâtrerie et faux plafonds : Entreprise MASSOUTIER - domiciliée ZA La Molière 81300 GRAULHET - pour un montant de 22 071.94 € HT

- lot n°6 – Volets roulants et stores : Entreprise MDS REPRISE - domiciliée 14 ZA Jean Savy 81450 LE GARRIC - pour un montant de 17 818.00 € HT

(- lot n°7 – Menuiseries intérieures : lot infructueux)

- lot n°8 – Peinture : Entreprise SARL MIKAEL TOURNIER - domiciliée 2 rue Louis Gelis 81160 SAINT-JUERY - pour un montant de 64 970.30 € HT

- lot n°9 – Electricité : Entreprise SITELEC - domiciliée 50 avenue de Rodez 81400 CARMAUX - pour un montant de 20 330.00 € HT

- lot n°10 – Plomberie Sanitaire Chauffage : Entreprise ENR NICOLAS RAHOUX - domiciliée 40 avenue Franchet d'Esperey 81000 ALBI - pour un montant de 49 268.87 € HT

- **PRECISE** que le lot 7 sera attribué ultérieurement

Fait à Le Séquestre, le 13 avril 2022


Le Maire,
Gérard POUJADE

